

Objectifs des projets-pilotes

- Relever les forces et les limites du cadre ministériel¹ au regard de l'école primaire.
- Explorer différentes façons d'insérer le service dans la vie de l'école.
- Inventorier des principes pédagogiques et des types d'activités compatibles avec la nature du service et la réalité des élèves.

Composition

- Environ 15 animatrices.
- Des écoles des milieux rural et urbain, sociologiquement homogènes et hétérogènes.
- Des écoles de petites et grandes tailles.
- Des écoles des milieux francophone et anglophone.

Tâche principale des participantes et des participants

- Préparer, animer et évaluer des activités compatibles avec la nature du service et la réalité des élèves.
- Utiliser une approche centrée sur l'action : agir, relire et réinvestir.
- Créer de liens avec les membres de l'équipe-école et le programme de formation de l'école québécoise.
- Valider différentes notions (ex. : vie spirituelle, engagement communautaire, laboratoire de vie).
- Décrire le fonctionnement du service dans des modèles d'organisation différents (ex. : taille d'écoles, nombre d'écoles).
- Participer à des sessions de formation, de suivi et d'évaluation.

Tâche principale de la direction de l'école

- Appuyer le projet.
- Informer l'équipe-école et le conseil d'établissement.
- Encourager et faciliter la collaboration de l'équipe-école.
- Soutenir l'animatrice (faciliter son action, etc.).
- Participer à des sessions lorsque requises et selon les disponibilités.

Contexte d'organisation

- Assentiment de la commission scolaire, de l'école et des fabriques.
- Animatrice ou animateur qui adhère aux perspectives générales du nouveau service.
- Proportion d'activités d'animation spirituelle et d'engagement communautaire pouvant varier d'une école à l'autre.
- Prestation d'activités d'animation pastorale ou religieuse, selon des modalités déterminées par les personnes qui participeront à l'expérimentation.
- Compensation financière à déterminer.
- Remboursement des frais de séjour et de transport pour la participation aux journées de formation, de suivi et d'évaluation.

¹ Secrétariat aux affaires religieuses. *Pour approfondir sa vie intérieure et changer le monde* (32-5405). Mars 2001.

Soutien du Ministère

Le Ministère apporte du soutien aux participantes et aux participants.

- . Sessions de suivi.
- . Contact téléphonique effectué par la coordonnatrice ou par un responsable.
- . Appel à la coordonnatrice, au besoin.
- . Rencontre avec la coordonnatrice ou un responsable, au besoin.

Réseau de soutien personnel

Pour maximiser la réussite de leur projet, les personnes qui participent à l'expérimentation sont invitées à se donner un réseau de soutien. Par exemple, elles pourraient

- cibler, dans leur réseau scolaire, une personne ou un groupe porteurs (ex. : personne responsable des questions religieuses dans sa commission scolaire, autre animatrice, direction de l'école);
- établir des contacts entre elles par l'utilisation d'internet.

Durée des projets-pilotes

- Octobre 2001 à février 2002.